REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE d'AVRAINVILLE

COMPTE RENDU de la SEANCE
du

CONSEIL MUNICIPAL

du 23 février 2012

Convocation en date du 14 février 2012

Présidence de Monsieur Philippe LE FOL, Maire

Présents : Mes BOURGERON COELHO DENIAUD REMOND ROBIN
MM. BERNAUDEAU CHARPENTIER DELANOE PETIT VILLEMIN

Absents excusés : DESSAUGE LEGOUT,
pouvoirs donnés à M. LE FOL, Me ROBIN

Absents : MM. BACQ LARDIERE

Secrétaire de Séance : M. PETIT

Le CONSEIL MUNICIPAL, après délibération,

1. ADOPTE l'avant-projet d'aménagement de voirie : enfouissement des réseaux, réfection chaussées et trottoirs, accessibilité PMR Rues des Piffrets, des Bedeaux, de la Croix-Boissée et de la Motte et SOLLICITE une subvention à hauteur de 30% sur le montant de travaux estimé à 773 762.50 € H.T. dans le cadre de la D.E.T.R. 2012

2. AUTORISE l'engagement, la liquidation et le mandatement de certaines dépenses d'Investissement en complément des Restes à Réaliser de 2011 sur 2012, avant l'adoption du Budget Primitif de la Commune sur lequel elles seront définitivement inscrites

3. DECIDE de l'ensemble des tarifs Festivités et Animations à venir

4. ACCEPTE le principe de dématérialisation des actes réglementaires et budgétaires soumis au contrôle de légalité par le biais de conventions à passer avec le Représentant de l'Etat

5. APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais pour l'élargissement de la compétence « Développement et aménagement sportif et culturel de l'espace communautaire »

6. APPROUVE la modification des statuts de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais pour l'élargissement de la compétence « Petite Enfance »

7. APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Communes de l'Arpajonnais au Syndicat Mixte pour la Gestion de l'Habitat Voyageur

8. APPROUVE l'étude relative à l'élaboration du schéma de référence du réaménagement de la RN20 et de ses abords

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE d'AVRAINVILLE

COMPTE RENDU de la SEANCE
du

CONSEIL MUNICIPAL

du 23 février 2012

9. APPROUVE la convention de partenariat entre la Commune et la SCI La Belle Mare définissant les modalités d'aménagement complémentaire au Permis de Construire un bâtiment commercial Voie Creuse, ainsi que la participation financière du demandeur

INFORMATIONS DIVERSES

- Mise à jour au 1er janvier 2012 du règlement interne des procédures adaptées de marchés publics

- Résultat du questionnaire sur la future ligne de bus vers Marolles

- Prochains travaux : mise en peinture de la porte de l'Eglise
  Eclairage nocturne du Parc du Château

- Randonnée pédestre de l'OTSI 9 juin

Pour Extrait, le 24 février 2012
Pour le Maire, Philippe LE FOL
Le Maire-Adjoint